L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 12 SEPTEMBRE 1885.

Ventes de Propriétés Foncières

Pour Taxes d'Etat

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans, Premier District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St. Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de onze heures du matin, Samedi, le 12ème jour de Septembre, 1885, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci dessous.

AMES, Mme CHAS. P.—
Taxe de 1884, montant à..........$74 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, St Charles, Melpomène et Terpsichore, désigné comme lot No 1 de l'ilet No 194, mesurant 26 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 100 pieds et face à la rue Melpomène, formant l'encoignure des rues St. Charles et Melpomène.

ALLEN & SYME—
Taxe de 1884, montant à..........$4 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Peters, Gaiennié et Erato, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No 47, mesurant 37 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 129 pieds.

BLANC, SAMUEL P.—
Taxe de 1884 montant à..........$2 40
Quatorze certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Napoléon, Alexandre, Ulloa, Commune, et le Nouveau Canal, désignés comme lots Nos. 6 à 19, dans l'ilet No. 93, faisant face aux rues Ulloa, Napoléon et Commune.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1884, montant à..........60c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 663, borné par les rues Lopez, Rendon, D'Hemecourt et Commune.

BOHNE, AUGUSTE—
Taxe de 1884, montant à..........$1 50
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Bank, Bandin, et Commune désignés comme lots Nos. 40 à 42 de l'ilet No. 584, mesurant chaque 24 pieds 6 pouces de face à la rue Dorgenois sur 100 pieds de profondeur.

BOHNE, AUGUSTE—
Taxe de 1884, montant à..........$2 10
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Bank, Baudin et Commune, désignés comme lots Nos. 44 à 48 de l'ilet No. 584, mesurant sur l'allée Dorgenois 114 pieds 6 pouces de face sur 100 pieds de profondeur.

BENEDICT, WILLIAM S—
Taxe de 1884, montant à..........$126 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 225, borné par les rues St. Charles, Carondelet, Canal et Commune, désigné comme lot No. 29, mesurant 20 pieds 4 pouces de face à la rue Carondelet sur 100 pieds de profondeur.

BENEDICT WILLIAMS—
Taxe de 1884, montant à..........$138 03
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 225, borné par les rues St. Charles, Carondelet, Canal et Commune, désigné comme lot No. 3, mesurant 27 pieds de face à la rue Carondelet sur 100 pieds 7 pouces et 7 lignes de profondeur.

BIRTLES, Mme. WM—
Taxe de 1884, montant à..........$1 50
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos. 19 à 23, de l'ilet No. 574, mesurant chaque 28 pieds de face à la rue Perdido sur 132 pieds de profondeur.

BRANDT GEORGE—
Taxe 1884, montant à..........$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Promenade Triton et la rue Julia, désigné comme lot No. 31 de l'ilet No. 256, formant l'encoignure de la Promenade Triton et la rue Dryades, et mesurant 15 pieds de face à la Promenade Triton sur 120 pieds de profondeur et faisant face à la rue Dryades.

BOYD, SAML.—
Taxe de 1884, montant à..........$16 20
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Henderson, Peters, Robin et Front, désignés comme lots Nos. 12 et 13, dans l'ilet No. 31, mesurant chaque 25 pieds de face à la rue Front, sur 153 pieds 8 pouces de profondeur.

BOYD SAMT—
Taxe de 1884, montant à..........$19 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Henderson, Peters, Robin et Front, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 31, mesurant chaque 25 pieds de face à la rue Front sur 153 pieds 8 pouces de profondeur.

BOYD, SAML—
Taxe de 1884, montant à..........$38 40
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Henderson, Peters, Robin et Front, désignés comme lots Nos. 21 à 24 de l'ilet No. 31; les lots Nos. 21 et 22 mesurant chaque 25 pieds 8 pouces de face à la rue Henderson sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 23 et 24 mesurant chaque 25 pieds 8 pouces de face à la rue Peters sur 102 pieds 8 pouces de profondeur; le lot No. 23 forme l'encoignure des rues Peters et Henderson.

BRENNAN, M. J.—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara Willow, Thalie et Melpomène, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 420, mesurant 31 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Melpomène sur 126 pieds 7 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Melpomène et Willow.

BRENNAN, M. J.—
Taxe de 1884, montant à..........$4 50
Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Thalie et Melpomène, désignés comme lots Nos. 10, 11, 12, 13 et 14, de l'ilet No 420; le lot No. 10 mesure 31 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Willow sur 93 pieds de profondeur, les lots Nos. 11, 12, 13 et 14 mesurant chaque 31 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Thalie sur une profondeur de 93 pieds; le lot No. 11 forme l'encoignure des rues Thalie et Willow.

BOYD, SAML—
Taxe de 1884, montant à..........$9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Henderson, Peters, Robin et Front, désigné comme lot No. 28 de l'ilet No. 31, mesurant 25 pieds de face à la rue Front sur 153 pieds 8 pouces de profondeur.

BOYD, SAML.—
Taxe de 1884, montant à..........$60 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 11 A, borné par les rues Front, Water, Terpsichore et Henderson, mesurant 90 pieds de face à la rue Front sur 300 pieds de profondeur et face à la rue Henderson et formant l'encoignure des rues Front et Henderson.

BROWN, RICHARD H.—
Taxe 1884, montant à..........$87 00
Une partie d'une portion triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 13 A, borné par les rues Front, Robin et Waters.

BOYD, SAML.—
Taxe de 1884, montant à..........$9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Henderson, Peters, Robin et Front, désigné comme lot No 1 de l'ilet No. 31 et mesurant 32 pieds 10 pouces de face à la rue Front et 119 pieds de profondeur d'un côté et 117 pieds de profondeur de l'autre côté.

BOYD, SAML.—
Taxe de 1884, montant à..........$39 00
Une certaine portion de terre connue comme propriété de batture ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de la Nouvelle-Orléans, borné par le fleuve Mississippi, par les rues Pilié, Terpsichore et Henderson, formant l'encoignure des rues Pilié et Henderson, mesurant 90 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Pilié, avec une profondeur s'étendant au fleuve Mississippi.

BOYD, SAML.—
Taxe de 1884, montant à..........$33 00
Une certaine portion de terre, connue comme propriété de batture, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornée par les rues Pilié, Water, Terpsichore et Henderson, mesurant 90 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Water, sur une profondeur de 140 pieds et face à la rue Henderson et formant l'encoignure des rues Water et Henderson.

BENEDICT, W. S—
Taxe de 1884, montant à..........30c
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme les deux tiers de l'ilet No 643, borné par les rues Gayoso, Salcedo, Euphrosine et Calliope.

BYRNE, VEUVE WM.—
Taxe de 1884, montant à..........$12 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Calliope et Gaiennié, désigné comme lot No. 11 mesurant 22 pieds de face sur la rue Annonciation, sur 110 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Annonciation et Gaiennié.

CAMPBELL, JOHN ET FEMME—
Taxe de 1884, montant à..........$30 00
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme ilet No 312, borné par les rues Marat, Nouveau Canal et Ulloa.

CITY OF BALTIMORE.—
Taxe de 1884, montant à..........$3 60
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 753, borné par les rues Scott, Pierce, Palmyre, et Bank.

CLONEY, DENNIS, No. 1—
Taxe de 1884, montant à..........3 60c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 808, borné par les rues Alexandre, Marat, Gasquet et Palmyre.

CARTWRIGHT, ALFRED—
Taxe de 1884, montant à..........60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Bandin et Commune, désigné comme lot No. 9, de l'ilet No. 604, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Broad, sur 122 pieds 5 pouces de profondeur.

CROFT, Mlle HANNAH—
Taxe de 1884, montant à..........$1 80
Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos. 24 à 28, dans l'ilet No. 574, mesurant chaque 28 pieds de face à la rue Perdido sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 24 forme l'encoignure des rues Perdido et Rocheblave.

COUSLEY, JAMES—
Taxe de 1884, montant à..........$21 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos 21 et 22 de l'ilet No. 241, formant l'encoignure des rues Perdido et Howard, mesurant 53 pieds de face à la rue Perdido sur 80 pieds de profondeur.

CAMPBELL, JOHN—
Taxe de 1884, montant à..........$2 10
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Cypress et Julie, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 445, mesurant 34 pieds 4 pouces sur une profondeur de 97 pieds 1 pouce et 5 lignes.

CASS, Mme M L.—
Taxe de 1884, montant à..........$39 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Clio et Erato, désignés comme lots Nos 20 à 21 de l'ilet No 273, mesurant 72 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts sur 143 pieds de profondeur.

CONNELLY, Mme T.—
Taxe de 1884, montant à..........$10 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Girod et Julie, désigné comme lot No. 7, de l'ilet No. 257, mesurant 34 pieds de face à la rue Julie sur 191 pieds 10 pouces de profondeur.

CAMELIA, Mme ANNA—
Taxe de 1884, montant à..........$10 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 23, de l'ilet No. 295; formant l'encoignure des rues Lafayette et Bassin, et mesurant 42 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Lafayette sur 100 pieds de profondeur.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE CHICAGO, ST. LOUIS ET NOUVELLE-ORLEANS—
Taxe de 1884, montant à..........$354 00
Une certaine portion de terre, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme batture G, bornée par le fleuve Mississippi et les rues Fills, Erato et Thalie.

CABANNES, Mme JULIA—
Taxe de 1884, montant à..........$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Thalie et Melpomène, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 322, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Melpomène sur 72 pieds 6 pouces de profondeur, et face à la rue Franklin, formant l'encoignure des rues Melpomène et Franklin.

DAVIS, W. T.
Taxe de 1884, montant à..........$120 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Canal et Commune, désigné comme lot No. 5, de l'ilet No. 266, mesurant 24 pieds de face à la rue Canal, sur 120 pieds de profondeur.

DWYER, VEUVE EDWARD—
Taxe 1884, montant à..........$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Perdido et Dryades, désigné comme lot No 16 de l'ilet No. 499, mesurant 14 pieds 7 pouces de face à la rue Prieur sur 147 pieds de profondeur.

DWYER MARTIN F.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No 514, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

DOWNEY, A.—
Taxe de 1884, montant à..........$15 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Melpomène et Terpsichore, désigné comme lot No 3 de l'ilet No 115, mesurant 27 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 163 pieds.

DOMINI, Mme ANTHONY—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pierce, l'avenue Carrollton, Gasquet et Palmyre, désigné comme lot No. 11, de l'ilet No. 757, mesurant 29 pieds 10 pouces de face à l'avenue Carrollton, sur 100 pieds de profondeur sur une ligne sur 102 pieds de profondeur sur l'autre ligne, formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et la rue Gasquet.

DAVIDSON, HENRIETTA—
Taxe de 1884, montant à..........$4 80
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 636, borné par les rues Salcedo, Lopez Gasquet et Palmyre.

DAVIDSON, HENRIETTA—
Taxe de 1884, montant à..........$3 00
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 655, borné par les rues Salcedo, Lopes, Palmyre et Bank.

DAVIDSON, HENRIETTA.—
Taxe de 1884, montant à..........$2 10
Douze certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Palmyre et Bank, désignés comme lots Nos. 13 à 24, dans l'ilet No. 629, mesurant 281 pieds de face à la rue Bank, 330 pieds 4 pouces de face à la rue Gayoso et 19 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre.

DOHERTY, PATRICK.—
Taxe de 1884, montant à..........$4 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Jane, Bolivar, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 465, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Jane sur une profondeur de 132 pieds 7 pouces.

DUMONT, ANDREW—
Taxe de 1884, montant à..........$1 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Terpsichore et Robin, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 103, mesurant 29 pieds de face à la rue Robin sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes.

DILLMAN, FRANK—
Taxe de 1884, montant à..........$3 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Clio et Erato, désignée comme une partie du lot No. 11 de l'ilet No. 449, mesurant 40 pieds de face à la rue Clio sur 32 pieds de profondeur.

EGLI, SUC. JOHN G—
Taxe de 1884, montant à..........$15 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Euphrosine et Calliope, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 326, mesurant 69 pieds de face à la rue Liberté sur 112 pieds 8 pouces de profondeur.

EAGAN, Mme ANNA McGUINN—
Taxe de 1884, montant à..........$45 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Cypress et Julie, désignés comme lots Nos. 6 à 10 de l'ilet No. 411; les lots Nos. 6 à 8 mesurant 75 pieds de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 9 et 10 mesurant 50 pieds de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 9 forme l'encoignure des rues Julie et Magnolia.

ESCOT, Mlle JULIA—
Taxe de 1884, montant à..........$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Gravier et Perdido, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 473, mesurant 30 pieds de face à la rue Bertrand sur 122 pieds de profondeur.

FARMER, SUC. JOSEPH—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 531, borné par les rues Galvez, Miro, Lafayette et Julia, mesurant 24 pieds 8 pouces de face sur 260 pieds de profondeur et 48 pieds dans le fond.

FISK, Mme MARY ANN ET FRANCIS M.—
Taxe de 1884, montant à..........45 c.
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 574, mesurant 28 pieds de face à la rue Poydras sur 132 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Poydras et Rocheblave.

FORTIER, JOSEPH—
Taxe de 1884, montant à..........$3 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Prytanée, Thalie et Melpomène, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 192, mesurant 23 pieds 4 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 123 pieds.

GUION, Mme E. L—
Taxe de 1884, montant à..........$3 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Canal et Gasquet, désignés comme lots Nos. 35 et 36 de l'ilet No. 581, mesurant 60 pieds de face à la rue Dorgenois sur 135 pieds de profondeur.

GILMORE, DAVID—
Taxe de 1884, montant à..........$1 50
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Gasquet et Palmyre, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 554, formant l'encoignure des rues Gasquet et Rocheblave et mesurant 27 pieds 1 pouce de face à la rue Gasquet sur 105 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur.

GORDON, WILLIAM—
Taxe de 1884, montant à..........$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 551, mesurant 25 pieds de face à la rue Palmyre sur 105 pieds 10 pouces de profondeur.

GORDON, Mme W. ALEX—
Taxe de 1884, montant à..........$120 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Canal et Commune, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 266, mesurant 24 pieds de face à la rue du Canal sur 120 pieds de profondeur.

GABRIEL, HENRY—
Taxe de 1884, montant à..........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Gravier et Perdido, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 625, mesurant 28 pieds 11 pouces de face à la rue Gayoso sur 144 pieds 6 pouces de profondeur.

GLOVER, Mme. EMILY—
Taxe de 1884, montant à..........$21 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julie, désigné comme lot No 5 de l'ilet No 284, mesurant 42 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 50 pieds.

GEDDES, GEO. D.—
Taxe de 1884, montant à..........$60 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Erato et Thalie, désignés comme lots Nos. 24 à 26 de l'ilet No. 240, mesurant 96 pieds de face à la rue Erato sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

HEALEY, MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Claiborne, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 405, mesurant 28 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Gravier sur 136 pieds de profondeur.

HUTCHINSON, JOHN W.—
Taxe de 1884, montant à..........$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Jane, Bolivar, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 465, mesurant 30 pieds de face à la rue Bolivar sur 122 pieds 7 pouces de profondeur.

HENNESSEY, GEO AMOS, CHARLES ET H. TOUHEY—
Taxe de 1884 montant à..........45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Lafayette et Florida Landing, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 561, mesurant 27 pieds de face à la rue Tonti sur 100 pieds de profondeur.

HENNESSEY, Mme MARGARET—
Taxe de 1884, montant à..........$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Lafayette et Girod, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 298, mesurant 28 pieds de face à la rue Girod sur 120 pieds de profondeur.

HARTLEB, F G—
Taxe de 1884, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Promenade Triton et Calliope, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 237, mesurant 4 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 54 pieds.

HOLBROOK, VEUVE ALVA M.—
Taxe de 1884, montant à..........$28 20
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Camp, St. Charles, Cercle Tivoli, St. Joseph et Delord, désignés comme lots Nos. 24 et 25 de l'ilet No. 182, mesurant 67 pieds 1 pouce et 6 lignes de face au Cercle Tivoli sur 70 pieds de profondeur sur une ligne et 76 pieds de profondeur sur l'autre ligne.

HICKEY, Mme ELLEN—
Taxe de 1884, montant à..........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, Magnolia, Thalie et Melpomène, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 380, mesurant 31 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Melpomène sur 95 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Melpomène et Locust.

HART, Mme. M. J.—
Taxe de 1884, montant à..........$42 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Magasin, Camp, Race et Orange, désigné comme lot No 17 de l'ilet No. 150, mesurant 32 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 120 pieds.

HALLORAN, MARTIN—
Taxe de 1884, montant à..........$4 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Melpomène et Terpsichore, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 102, formant l'encoignure des rues Chippewa et Melpomène et mesurant 31 pieds de face à la rue Chippewa sur 100 pieds de profondeur.

HUGHES, Mme BRIDGET—
Taxe de 1884, montant à..........$4 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, St-Thomas, Market et St James, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 86, mesurant 45 pieds de face à la rue St James sur 160 pieds de profondeur.

HEALD, Mlle PARTHENIA—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Palmyre et Bank, désigné comme lot No 34 de l'ilet No. 578, mesurant 28 pieds 7 pouces de face à la rue Rocheblave sur 177 pieds 8 pouces de profondeur.

JOHNSEN, CHAS. G—
Taxe de 1884, montant à..........$30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Julie et St Joseph, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 123, mesurant 46 pieds de face à la rue Julie sur 62 pieds de profondeur sur une ligne, et 63 pieds 6 pouces de profondeur sur l'autre ligne.

JUNKER, JOHN—
Taxe de 1884, montant à..........$15 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Cypress et Julie, désignés comme lots Nos. 1 à 3 de l'ilet No. 445, mesurant 77 pieds de face à la rue Julie sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Julie et Claiborne.

KING, GEORGE—
Taxe de 1884, montant à..........$27 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Henderson, Peters et Front, désignés comme lots Nos. 3 à 6 de l'ilet No. 30, mesurant 68 pieds de face à la rue Front sur 112 pieds de profondeur.

KILZEY, WILLIAM—
Taxe de 1884, montant à..........$10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Race et Orange, désigné comme lot 8 de l'ilet No. 40, mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Orange sur 70 pieds 6 pouces de profondeur sur une ligne, et 81 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne.

KILLEEN, Mlle MARY E.—
Taxe de 1884, montant à..........$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St. Thomas, Erato et Thalie, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 72, mesurant 80 pieds de face à la rue St. Thomas sur 26 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues St Thomas et Erato.

KING, BELLE F.—
Taxe de 1884, montant à..........$54 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Natchez et Poydras, désignée comme partie du lot No. 5 de l'ilet No. 165, mesurant 23 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Magasins sur 176 pieds 6 pouces et 2 lignes de profondeur.

LANDWEHR, JOHN H.—
Taxe de 1884, montant à..........$13 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market et St. James, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 36, mesurant 22 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 96 pieds de profondeur.

LEVY, VEUVE SOLOMON—
Taxe de 1884, montant à..........$80 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 96, borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Robin et Race, formant l'encoignure des rues Race et St Thomas, mesurant 59 pieds 6 pouces de face à la rue Race sur 110 pieds de profondeur.

LEVY, ALEX.—
Taxe de 1884, montant à..........$42 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Terpsichore, et Robin, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 114, mesurant 57 pieds 8 pouces de face à la rue Annonciation, sur 120 pieds de profondeur.

LANDWEHR, JOHN H.—
Taxe de 1884, montant à..........$30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Euterpe et Polymnie, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 247, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Dryades sur 100 pieds de profondeur.

LLAMBIAS, NORBERT A.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts Bassin, Euterpe et Félicité, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No 284, mesurant 4 pieds de face à la rue Remparts sur 96 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Remparts et Félicité.

LACROIX, FRANCIS—
Taxe de 1884, montant à..........$3 00
Un certain ilot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 485, borné par les rues De.bigny, Roman, Thalie et Melpomène.

LEVY, HENRY—
Taxe de 1884, montant à..........$31 80
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Poeyfarré et Calliope, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 69; le lot No 23 forme l'encoignure des rues Annonciation et Calliope, mesurant 38 pieds de face à la rue Annonciation sur 80 pieds de profondeur; le lot No. 24 mesure 14 pieds de face à la rue Calliope sur 90 pieds de profondeur.

LYONS, MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à..........$21 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Lafayette et Girod, désigné comme lot No. 12, de l'ilet No. 126, mesurant 52 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 102 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Girod.

LANG, Mme KATE—
Taxe de 1884, montant à..........$4 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Julie et Cypress, désigné comme lot No. 13, de l'ilet No. 459, mesurant 36 pieds 2 pouces de face à la rue Claiborne et 24 pieds 5 pouces dans le fond sur 128 pieds 1 pouce de profondeur sur une ligne et 124 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne.

LEVI, VEUVE ABRAHAM—
Taxe de 1884, montant à..........$114 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Carroll, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 290, mesurant 26 pieds de face à la rue Perdido sur 117 pieds de profondeur.

LEBLANC, MME. JOSEPH—
Taxe de 1884, montant à..........$36 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Villeré, Canal et Gasquet, désignés comme lots Nos. 18 à 22, de l'ilet No. 369; le lot No. 18 forme l'encoignure des rues Gasquet et Marais, et mesure 111 pieds de face à la rue Gasquet, sur 20 pieds de profondeur; les lots Nos 19 et 20 mesurent chaque 22 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur 111 pieds de profondeur; le lot No. 21 mesure 48 pieds de face à la rue Marais sur 111 pieds de profondeur; le lot No 22 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Marais sur 111 pieds de profondeur.

McDONALD, MME JOHN, ET AUTRES—
Taxe de 1884, montant à..........$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, St. Thomas, St. James, Céleste et Félicité, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 87, mesurant 32 pieds de face à la rue St. James sur 83 pieds de profondeur.

McLAUGHLIN, VEUVE ALDEN—
Taxe de 1884, montant à..........$9 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 104, borné par les rues Chippewa, Annonciation, Robin et Race, mesurant 32 pieds de face à la rue Robin sur 64 pieds de profondeur.

McCANN, Mme. JAS. J.—
Taxe de 1884, montant à..........$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Terpsichore et Euterpe, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 285, mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts sur 96 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur.

McADAM, MICHAEL J.—
Taxe de 1884, montant à..........$24 60
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Peters, St. Joseph et North Market, désignés comme lots Nos. 2 et 3 et 6 et 7 de l'ilet No 21; les lots Nos. 2 et 3 mesurent chaque 48 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Fulton sur 63 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur; les lots Nos. 6 et 7 mesurent 48 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Peters sur 63 pieds 7 pouces et 3 lignes de profondeur.

McGARRITY, MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à..........$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Lafayette et Girod, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No 126, mesurant 34 pieds 3 pouces de face à la rue Girod sur 69 pieds 7 pouces de profondeur.

McGRATH, JOHN—
Taxe de 1884, montant à..........$3 60
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Gravier et Perdido, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 473, mesurant 30 pieds de face à la rue Bertrand sur 122 pieds de profondeur.

McCORMICK, VEUVE CATHARINE—
Taxe de 1884, montant à..........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 30 de l'ilet No 313 mesurant 30 pieds de face à la rue Lafayette sur 68 pieds de profondeur.

McFEELEY, BERNARD, Jr.—
Taxe de 1884, montant à..........$13 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Commune et Palmyre, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 456, mesurant 50 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur.

MEYERS, JACOB—
Taxe de 1884, montant à..........$30 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, St Charles, Thalie et Melpomène, désigné comme lot No 14 de l'ilet No 191, mesurant 51 pieds de face à la rue St. Charles sur 120 pieds de profondeur.

MUSKET, DAVID—
Taxe de 1884, montant à..........$72 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, St. Charles, Melpomène et Terpsichore désigné comme lot No. 6, de l'ilet No. 194, mesurant 64 pieds de face à la rue Prytanée, sur 128 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Prytanée et Melpomène.

MECHERT, CARL, CLARA, O., ET W.
Taxe de 1884, montant à..........$15 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, St. Charles, Euterpe et Polymnie, désigné comme lot No. 14, de l'ilet No. 200, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Polymnie sur 107 pieds de profondeur.

MELCHERT, CARL, CLARA, OTTELLIE ET WILHELM—
Taxe de 1884, montant à..........$18 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Terpsichore et Euterpe, désigné comme une partie du lot No. 15, de l'ilet No 244, mesurant 31 pieds 2 pouces de face à la rue Euterpe sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.

MADDEN, THOS. A.—
Taxe de 1884, montant à..........$13 20
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Calliope et Gaiennié, désignés comme lots Nos 21 à 23 de l'ilet No 119, mesurant 67 pieds 9 pouces de face à la rue Constance sur 100 pieds de profondeur.

MARCY, FRANKLIN P.—
Taxe de 1884, montant à..........$4 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Nouveau Canal et Euphrosine, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 412, mesurant 32 pieds de face au Nouveau Canal sur une profondeur de 92 pieds.

MUNCY ET MARCY—
Taxe de 1884, montant à..........$7 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Nouveau Canal et Euphrosine, désigné comme lot No 3, de l'ilet No 412, mesurant 31 pieds 9 pouces de face au Nouveau Canal sur une profondeur de 107 pieds 3 pouces et formant l'encoignure du Nouveau Canal et de la rue Clara.

MUNCY, MILTON B.—
Taxe de 1884, montant à..........$3 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Euphrosine et Calliope, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 425, mesurant 31 pieds de face au Nouveau Canal sur 123 pieds de profondeur sur une ligne et 126 pieds 10 pouces sur l'autre ligne.

MALONE, PAT. C.—
Taxe de 1884, montant à..........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Freret, Locust Clio et Erato, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 382, mesurant 54 pieds 7 pouces de face à la rue Locust sur 126 pieds 7 pouces et 3 lignes de profondeur sur une ligne et 128 pieds de profondeur sur l'autre ligne et 48 pieds dans le fond; le dit lot forme l'encoignure des rues Locust et Clio.

MAHONEY, DANIEL—
Taxe de 1884, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bertrand, Prieur, Perdido et Poydras, désigné comme lot No 10 de l'ilet No 495, mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Perdido et Prieur

MARKEY, Mme JULIA A.—
Taxe de 1884, montant à..........$182 00
Plusieurs portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Commune et Gravier, désignées comme partie des lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 227, mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur.

MOORE, MLLE ROSA C.—
Taxe de 1884, montant à..........$18 60
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Gasquet et Commune, désigné comme lot No. 4, de l'ilet No. 335, mesurant 53 pieds 6 pouces de face à la rue Gasquet sur 90 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Gasquet et Liberté.

MOON, WM. H.—
Taxe de 1884, montant à..........$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 520, mesurant 25 pieds 8 pouces de face à la rue Galvez, sur 130 pieds 3 pouces de profondeur.

MAGEE, CATHARINE—
Taxe de 1884, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Lafayette et Girod, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No 126, mesurant 20 pieds 6 pouces de face à la rue Foucher sur 70 pieds 10 pouces de profondeur.

MILLARD, Wm. B.—
Taxe de 1884 montant, à..........$15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Girod et Julie, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 164, mesurant 23 pieds 3 pouces de face à la rue Julie sur 96 pieds 7 pouces de profondeur.

MARTIN, Mme MARY E.—
Taxe de 1884, montant à..........$72 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Julie et St. Joseph, désignés comme lots Nos 11 et 12 de l'ilet No. 217, mesurant 50 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue St. Charles sur 160 pieds 6 pouces de profondeur.

MOORE, J. B. & CO—
Taxe de 1884, montant à..........$60 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Lafayette et Girod, désigné comme lot No 7 de l'ilet No 258, mesurant 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Dryades sur 27 pieds 10 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Dryades et Lafayette.

MADISON, JASPER—
Taxe de 1884, montant à..........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 32 de l'ilot No. 626, mesurant 30 feet pieds 11 pouces de face à la rue Gayoso sur 144 pieds de profondeur.

MEYER, ADOLPH—
Taxe de 1884, montant à..........30c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 623, mesurant 32 pieds de face à la rue Dupré sur 182 pieds de profondeur sur une ligne, 106 pieds de profondeur sur l'autre ligne et 41 pieds dans le fond.

MARCHAND, ALFRED—
Taxe de 1884, montant à..........90c
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Gasquet et Palmyre, désignés comme lots Nos 7 à 9 de l'ilet No. 831; le lot No 7 mesure 30 pieds de face à la rue Palmyre sur 57 pieds 2 pouces de profondeur, le lot No 8 mesure 30 pieds de face à la rue Palmyre sur 32 pieds 9 pouces de profondeur; le lot No 9 mesure 59 pieds de face à la rue Palmyre sur 35 pieds de profondeur.

NEIDERTANG, CATHERINE—
Taxe de 1884, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Gaiennié et Erato, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No 150, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Camp sur 128 pieds de profondeur.

NIATAL, Mme JOSEPH—
Taxe de 1884, montant à..........$7 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Liberté Howard Erato et Thalie désigné comme lot No 8 de l'ilet No. 350, mesurant 32 pieds de face à la rue Liberté sur 100 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Liberté et Erato.

NIATAL, Mme JOSEPH—
Taxe de 1884 montant à..........$5 40
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, Magnolia Erato et Thalie, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No 39, mesurant 32 pieds de face à la rue Locust sur 127 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Locust et Thalie.

NÉE, BARBARA, FRANK ET AGNES—
Taxe de 1884, montant à..........$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 570 mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Gravier et Rocheblave.

NOUTHINGTON, GEO—
Taxe de 1884, montant à..........$1 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 31 de l'ilet No. 548, mesurant 30 pieds de face à la rue Miro sur 151 pieds 3 pouces de profondeur.

O'BRIEN, EMILE J—
Taxe de 1884, montant à..........60c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No 597, borné par les rues Prieur, Johnson, Erato et Thalie.

PARVAGEAN, R.—
Taxe de 1884, montant à..........80c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos. 31 à 33, de l'ilet No. 600, mesurant 87 pieds 9 pouces de face à la rue Broad sur 225 pieds de profondeur.

PIERRE, CÆSAR—
Taxe de 1884, montant à..........45c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupre, Perdido, et Poydras, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 615, mesurant 28 pieds 9 pouces de face à la rue Poydras sur 120 pieds de profondeur.

PARVAGEAN, R—
Taxe de 1884, montant à..........60c
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Poydras désignés comme lots Nos 28 et 29 de l'ilet No 600: mesurant 63 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds.

PARTICULAR COUNCIL OF THE SOCIETY OF ST VINCENT DE PAUL—
Taxe de 1884, montant à..........$15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Bank Place, Gravier et Natchez, désigné comme lot No 24 ou 25 de l'ilet No 166, mesurant 21 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Bank Place sur une profondeur de 77 pieds 1 pouce.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai toute de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat. District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Mercredi, le 11ème jour de juin 1884, présent l'honorable A. L. Tissot, juge—No. 10,113.

Interdiction de Wm. George Fagan. } Cette affaire a été appelée ce jour, présents Saml L. Gilmore pour le demandeur, et John B. Buchanan, curateur ad hoc du défendeur. Après l'audition des témoignages, des plaidoiries des avocats et les motifs allégués oralement par la Cour.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement interdisant Wm. George Fagan et qu'un curateur pour administrer ses biens soit nommé conformément à la loi. Il est de plus ordonné que vingt-cinq piastres d'honoraires soient allouées au curateur ad hoc, John B. Buchanan, et que cette somme figure comme dépens.

Extrait du procès-verbal.
M. A. McDONNELL,
Député Greffier.
8sept—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

J. O. Terry & Sons vs. Leurs créanciers. } No 13,573 Division B.

ORDRE DE COUR—Qu'une assemblée des créanciers de la raison sociale de J. O. Terry & Sons et J. O. Terry, O. F. Terry & W. S. Terry, individuellement et comme membres de la dite raison sociale soit convoquée et ait lieu en cette ville, MERCREDI, le 30me jour de septembre 1885, à 11 heures du matin, dans le but de voter et de fixer les conditions auxquelles seront vendus les biens mobiliers livrés par le dit insolvable.

Nouvelle-Orléans, 27 août 1885.
(Signé) F. A. MONROE, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division "C", siégeant en place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division "B", maintenant absent en congé.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN.
Député-Greffier.
28 aout—28,—9, 12, 20, 26 sept.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph Holtz vs Octave Forstall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 15,093—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI 13 Octobre, 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, priviléges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Ste-Anne, Dauphine et Orléans, mesurant au pied français vingt quatre (24) pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de cent huit pieds sept pouces (108' 7") sur la ligne du côté vers la rue Ste-Anne qui le sépare de la propriété maintenant ou anciennement appartenant à H. O. Plauché, une première profondeur de soixante-quatorze pieds deux pouces (74' 2") sur le premier côté vers la rue Orléans à laquelle profondeur le dit lot diminue en largeur par un angle droit sur une ligne de douze pieds de longueur s'étendant en parallèle avec la rue Bourbon, une seconde profondeur de trente-trois pieds neuf pouces (33' 9") sur la seconde ligne du côté s'étendant en perpendiculaire avec la dite rue Bourbon et douze pieds (12) de largeur sur la ligne du fond.

Acquis par le défendeur de Paul Forstall et als. et Céleste A. Duplantier et als. conformément à un acte pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 12 mai 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant pour neuf cent cinquante dollars $950, intérêts accrus, taxes et frais, incluant quatre dollars pour copie de l'acte, et l'acquéreur assumera le paiement de onze billets se montant à neuf cent cinquante dollars et intérêts accrus à partir du 15 mars 1884, payable à deux ans après la dite date, avec intérêt à raison de 8 pour cent à partir de la dite date jusqu'au paiement, avec tous les frais et charges qui sont accrus par forfaiture de l'acquéreur de se conformer aux conditions de son adjudication; le dit acquéreur fera assurer les améliorations par lui acquises pour un montant suffisant pour garantir le porteur des billets non échus et transférera la police d'assurance au dit porteur, ensemble avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant saisi ci-dessus, paiera au comptant tous les frais de cette procédure.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 sept—11,18,25—oct 2,9,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme P. G. Magne vs. Mme Veuve Sarah Powell et Laura Wood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,916.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 26 septembre 1885, à midi, de la propriété ci après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytania, St-Charles, Erato et Clio, et mesurant vingt-et-un pieds onze pouces de face à la rue Prytania sur une profondeur de cent vingt-sept pieds trois pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles; borné dans le fond par une allée de huit pieds de largeur, pour l'usage en commun du dit lot et autres. Le lot saisi dans cette affaire est désigné par la lettre "C" sur un plan dressé par Louis Surgi, architecte, en date du 21 août 1844, déposé en l'étude de C. Boudousquié, anciennement notaire en cette ville.

Etant la même propriété acquise de Emily Louisa Jones, épouse de E. M. Irens, par Mlle Laura Wood, fille mineure de Mme Sarah Clinchy, veuve en premières noces de George Wood, décédé, et en secondes noces de Jacob Powell, et issue de son premier mariage avec George Wood.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26août—26 sept2 9 16 23 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Uri. J. Rosenthal vs. Edward J. Robertson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15,090—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre, ensemble avec les bâtisses et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros six, sept et huit, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Poydras, Miro et Hévia. Les dits lots ont les dimensions suivantes, à savoir: Le lot No six mesure trente deux pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Hévia, trente-trois pieds un pouce de face à la rue Poydras, sur une profondeur de cent deux pieds onze pouces et une ligne sur la ligne la plus près du lot numéro cinq et quatre vingt-dix-neuf pieds deux pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro sept. Le lot numéro sept mesure trente-deux pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Hévia trente-trois pieds un pouce de face à la rue Poydras, quatre vingt dix neuf pieds 2 pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro six et quatre-vingt-quinze pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro huit. Le lot numéro huit mesure trente deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Hévia, trente trois pieds cinq lignes de face à la rue Poydras, quatre-vingt quinze pieds cinq pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro sept et quatre vingt-douze pieds huit pouces et sept lignes de profondeur et de face à la rue Miro. Les dits lots traversant la rue Hévia à la rue Poydras.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 sept—9,16,23,30—7,10 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul M. Godchaux vs. John Zoera.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 15,094.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 octobre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et priviléges qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, St Charles, Delachaise et Aline, sur un plan original des faubourgs Delachaise et Plaisance, déposé pour référence au bureau de Théodore Guyol, notaire, mesurant quarante pieds plus ou moins de face à la rue Prytanée sur une profondeur et façade à la rue Delachaise de quatre cent vingt huit pieds, plus ou moins, et la même profondeur et façade à la rue Aline, plus ou moins, et une façade sur la rue St Charles de six pieds, plus ou moins.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire de Louis P. Delachaise, conformément à un acte pardevant James Fahey, notaire en cette ville, en date du 29 juin 1883, dûment enregistré dans le bureau de transferts de cette ville, livre 120, folio 198.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 sept—4,11,18,25—oct 2,6

VENTES PAR LE CONSTABLE.

William Cressey vs. Adrien Combe.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans. No 8,878—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, en mon bureau, maison de Cour, coin des rues Camp et Lafayette, le SAMEDI, 19 septembre 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après inventaire enliassé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions: comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY,
Constable 1ère Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
9sept..9,15,19.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Joseph Lagarde et de sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,451—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George Lagarde, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
6sept—6,10,15

Succession de Mme Kate Flynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,163—Division A.—Attendu que Edward Flynn a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Kate Flynn, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
6 sept—6,10,15

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

W. Harry Seymour vs. Ses Créanciers. } No. 15,127 Division B.

ORDRE DE COUR—La Cour ayant pris en considération la pétition soumise en cette affaire et les pièces y sont annexées ainsi que les affidavits qui les accompagnent; la Cour, d'une autre part, ayant la certitude que le pétitionnaire demandeur W. Harry Seymour a rempli toutes les formalités requises par la loi, la cession de tous les biens du dit W. Harry Seymour, insolvable, est par le présent accepté au profit de ses créanciers. Une assemblée de ses créanciers aura lieu le 30 septembre 1885, devant Geo. W. Christy, notaire, à 11 heures du matin, pour choisir un syndic. Il est de plus ordonné que toutes les procédures contre la personne et les biens du dit débiteur insolvable W. Harry Seymour soient suspendues. La dite assemblée de créanciers est autorisée à fixer les conditions de la vente des biens, droits, créances, et droits d'action du débiteur. Il est de plus ordonné que Ernest Morel soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 27 août 1885.
Signé: F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant en congé.

Pour copie conforme,
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
28 août—28—9,15,26,30 sept

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Rue Royale.

Cette Propriété rémunérative, et centralement située, No. 139 rue Royale, près de l'Hôtel Royal et de la Cathédrale St. Louis.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale.—SAMEDI, 12 septembre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier—

Un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Toulouse, St. Pierre et Bourbon, mesurant 37 pieds 4 pouces de face à la rue Royale, sur une profondeur irrégulière de 191 pieds 10 pouces 5 lignes et 76 pieds 8 pouces 5 lignes de largeur dans le fond. Pour les dimensions voir le plan de E. Pilié à la Bourse.

Les améliorations comprennent cette élégante maison résidence et magasin, connue par le No 139 rue Royale et ayant de confortables chambres à coucher, salle à manger, chambre à charbon office, cave, range de cuisine, grandes cuves, avec tuyau conduisant dans toute la maison, baignoire, lavabeau avec marbre, chronomètre attaché, coffre fixé dans le mur, grands salons et grands corridors, etc., jardin planté en fleurs et en arbustes avec fontaine. Le tout en parfait état et avec toutes les accomodations modernes.

Les beaux magasins du rez-de-chaussée, avec vitrines, sont loués à raison de $720 par an.

Le local peut être visité de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, pour billets avec hypothèque spéciale et privilèges de vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'à parfait paiement, la clause 5 pour cent d'honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance, et toutes les autres clauses usuelles; les taxes de 1885 seront payées par l'acquéreur, en sus du prix de son adjudication; il fera un dépôt de 10 pour cent sur le montant de son adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Chas. J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22août—22 29 sept5 à la vente

UNE GRANDE CROIX EN DIAMANT.

UN BRACELET DIAMANT ET OPAL.

Une paire de Boucles-d'oreilles en diamant et opal.

Argenterie pour table.

Beaux meubles de maison et effets mobiliers.

Succession de Euphrasie Borne, Veuve de J. J. Isnard.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau, 46 rue Royale.—LUNDI 21 septembre 1885, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan au No 91 rue Dauphine, entre Conti et St Louis, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent, en date du 8 septembre 1885, pour le compte de la dite succession, le contenu du dit local comprenant en partie les objets ci-dessus mentionnés.

Conditions—Comptant.
9 sept—9,19,16,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Quatrième District, No 382 rue Magnolia entre celles Jackson et Philip.

Succession de Thomas Saunders.

No 15,002—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—SAMEDI, 3 octobre 1885 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St. Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant en congé, en date du 25 août 1885, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Locust et Magnolia, désigné par le No 10 sur un plan dressé par P. S. Depouilly architectes, le 22 janvier 1860, déposé en l'étude de Edgar Grima, notaire en cette ville, sur le plan No 1, mesurant d'après le dit plan 31 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces et 3 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Cette propriété est la même que la dite Mary Ann Brady, d'âge légal, veuve en première noce de John S. Randall et ensuite la femme dudit Thomas Saunders, avec lequel elle a demeuré en cette ville, et qui l'y a dûment autorisée et assistée, avait acquise du dit Andrew James Fitzpatrick, d'après acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 15e jour de mai 1872 et enregistré dans le bureau des Aliénations de cette paroisse dans le Livre 101. Fol. 340.

Condition—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire aux frais de l'acquéreur.
28 août—28—Sept 5,12,19,26 Oct 3.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un placement splendide.

Résidence cottage magnifique.

No 94, rue Quatrième, entre Annonciation et Chippewa.

Et

Une maison en bois à deux corps de logis, Nos 96 et 98, rue Quatrième, entre Annonciation et Chippewa.

Succession de Anna Maria Gleich, femme décédée de Marcellas Bellande.

No 14,552—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division "B".

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul encanteur—Bureaux, 5 rue Carondelet—SAMEDI, 10 octobre 1885 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de la Cour rendu par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 16 juillet 1885 la propriété ci après décrite appartenant à la susdite succession, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Washington, Chippewa et Annonciation; le dit lot mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 125 pieds, la maison porte le No 94 rue Quatrième, et est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1886, à raison de $20 par mois et sera vendu sujet au dit bail.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par la lettre "B" dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Annonciation (anciennement Jersey) Chippewa et Washington, sur un plan fait par C. A. De Armas, en date du 4 décembre 1879, et annexé à un acte passé pardevant Eusebe Bouny, notaire en cette ville, le 27 décembre 1879. Lequel dit lot mesure 34 pieds 8 pouces sur la rue Quatrième sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

La maison porte les Nos 96 et 98 rue Quatrième.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un crédit de un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque avec lien et privilège du vendeur et portant 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement.

Les bâtisses devront être assurées et la police transférée, et en cas de procès pour en forcer la collection des billets, les acquéreurs auront à payer 10 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant saisi; les acquéreurs assumeront en sus de leurs enchères toutes les taxes dues et exigibles en 1885 et un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Peter J. Kramer, notaire, aux frais des acquéreurs.
5 sept—5,12,19,26—oct 3,10

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur dans le Sixième District.

Succession d'Edward Hils.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C—No. 14,826.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 12 septembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 6 août 1885, je procéderai à la vente à l'encan des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Trois certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg "Avart", dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 74, borné par les rues Front, Levée, Belcastle et Dufossat, désignés par les Nos 11, 12 et 13. Les trois dits lots se touchent et mesurent, chacun, trente pieds 6 pouces de face à la rue Levée sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No 11 forme l'encoignure des rues Levée et Dufossat.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé et retiré de la rue, ayant trois chambres et cuisine, lieux d'aisances, cuve, etc., une grande cour plantée avec des fleurs, fraisiers et arbres fruitiers.

Conditions—Un quart ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste à 1, 2 et 3 ans ou plus tôt, la portion au crédit avec billets garantis par lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente. L'acte devra contenir toutes les clauses usuelles de 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. L'acquéreur aura à payer en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885.

Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 août—9 15 22 29 sept 5 12

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Joseph Dunbar vs. Ses créanciers. } No. 14,859, Division D.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Joseph Dunbar soit convoquée pardevant N. B. Trist, Ecr notaire en cette ville le SAMEDI 12e jour de sept. 1885, à 11 heures a. m., dans le but de voter et prendre une détermination sur les termes et conditions sur lesquelles les dites propriétés livrées par le dit insolvable doivent être vendus.

Nouvelle-Orléans, 29 août 1885.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:
Nlle Orléans, 29 août 1885.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
30 août—

VENTES A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

Tout le contenu de la Librairie et Magasin de fournitures de bureau, No 9 rue Carondelet. Livres, Fournitures de bureau, Romans, Articles de fantaisie, Plumes en or, Porte-feuilles, Papier à lettre fantaisie, Etagères, Vitrines, Comptoirs, Appareils à gaz, et nombre d'autres articles tels qu'Encriers, Poids pour papier, etc., etc.

Dans l'affaire de W. Harry Seymour **contre ses créanciers.**

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Dossier No 15,127.

Sans limite ni réserve à l'encan.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, Encanteur—Bureau, No. 9 rue Carondelet—MARDI, 22 septembre 1885, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, No. 9 rue Carondelet, entre Canal et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C., siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B., absent en ce moment d'après un congé, en date du 7 septembre 1885, Dossier No. 15,127 dans l'affaire de W. H. Seymour contre ses créanciers, il sera vendu à l'encan—

TOUT LE CONTENU DU DIT ETABLISSEMENT, No. 9 rue Carondelet.

Conditions—Comptant avant livraison.
10 sept—10,13,20 22 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de valeur.

Résidences Cottages et encoignure pour groceries,

Sur les rues Gravier, Perdido, Claiborne, Clara et St. Jane,

Toutes bien situées et dans le Premier District, près du marché Claiborne.

Dans l'affaire de la succession de Jas. McLaughlin, vs. succession de Catherine McLaughlin.

—Dossier No 14,894—

Ainsi que dans l'affaire de la succession de James McLaughlin vs. la succession de Catherine McLaughlin,

—Dossier No 15,006—

Vente à l'encan, pour effectuer un partage.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur,—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 19 septembre 1885, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à deux jugements et ordres de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, un jugement et ordre par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Division "D," rendu le 20 juillet 1885 et signé le 24 juillet 1885, Dossier 14,894 dans l'affaire de la Succession de James McLaughlin vs. la Succession de Mme Catherine McLaughlin, et un jugement et ordre par l'honorable F. A. Monroe juge de la Division "C" rendu le 5 août 1885 et signé le 12 août 1885, Dossier No. 15,006 dans l'affaire de La Succession de James McLaughlin vs. La Succession de Catherine McLaughlin, pour effectuer un partage, il sera vendu—

Premier District.

1° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 464 borné par les rues Gravier, Perdido, St-Jane et Bolivar, désigné par le No. 1, et mesure 32 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Gravier, sur une profondeur et de face sur la rue St Jane de 120 pieds, et forme l'encoignure des rues Gravier et St-Jane. Les améliorations comprennent un cottage en bois à deux corps de logis, couvert en ardoises, connu comme Nos 398 et 398½ rue Gravier, ayant deux chambres et une cuisine sur chaque côté, cuve, hangar, lieux d'aisances, et loué à $8 par mois chaque côté ou $16 par mois pour le tout.

Ainsi qu'un cottage à deux corps de logis couvert en ardoises dans le fond du lot, connu comme Nos. 102 et 104 rue St-Jane, ayant 2 chambres et une cuisine, cuve, sur chaque côté hangar, lieux d'aisances, rapportant $7 par mois chaque côté. Toutes les bâtisses sur le dit lot rapportant $30 par mois.

2° **Un autre certain lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet qui la susdite propriété décrite et adjacent dans le fond, désigné par le No. 2 et mesurant 30 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue St Jane sur une profondeur de 122 pieds, 7 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à deux corps de logis, avec mansarde et couvert en ardoises, connu comme Nos 106 et 108 rue St-Jane, ayant 9 chambres, et une cuisine, lieux d'aisances, hangar, etc., rapportant $8 par mois chaque côté ou $16 pour le tout.

3° **Un autre lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet et adjacent à la propriété ci-dessus deuxièmement décrite, désigné comme No 3, original No 30, et mesurant 30 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue St-Jane sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent un cottage en briques à deux corps de logis avec mansarde élevé de terre, le tout couvert en ardoises connu comme les Nos 110 et 112 rue St-Jane avec une cuisine en bois à deux étages, ayant six chambres de chaque côté, cuve lieux d'aisances, hangar, loué à $10 par mois ou $20 pour le tout par mois.

4° **Un autre lot de terre**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet et adjacent à la propriété ci-dessus dernièrement décrite, désigné comme lot No 4, original No. 29, et mesurant 30 pieds 5 pouces 7 lignes de face rue St Jane sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces 5 lignes.

Etant la même propriété acquise par James McLaughlin de Laurent Moreux conformément à un acte pardevant Michael Gernon, notaire, le 30 septembre 1850.

Toutes les mesures sont entre lignes parallèles et au pied américain.

Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages couverte en ardoises ayant 4 chambres, et un cottage couvert en ardoises avec deux chambres et une cuisine, hangar, lieux d'aisance, cuve, etc., connue comme No 114 rue St-Jane, loué à $— par mois.

5° **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St Jane Perdido et Poydras, désigné par le No 7 et mesurant 32 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur et face à la rue Perdido de 99 pieds 7 lignes et 92 pieds 8 pouces et 4 ligne sur l'autre côté près du lot No 8, et forme l'encoignure des rues Claiborne et Perdido.

Les améliorations comprennent un cottage en bois sur l'encoignure, connu comme le No 224 rue Perdido, en usage par une grocerie avec deux chambres, lieux d'aisance, cuve, hangar, gaz, etc. et loué à $20 par mois, ainsi qu'un cottage à deux corps de logis sur le fond, connu comme les Nos 226 et 226 1/2 rue Perdido ayant 2 chambres et une cuisine de chaque côté, loué à $5 chaque côté ou $10 par mois pour le tout.

Ainsi qu'un cottage en bois simple adjacent au même dans l'extrême fond du lot, connu comme le No 228 rue Perdido, et ayant 2 chambres, hangar, lieux d'aisance, cuve, et rapportant $6 par mois ou $36 par mois pour le tout sur le lot.

6° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet triangulaire borné par les rues Claiborne, Perdido et Clara, désigné comme lot No. 4 et mesurant 32 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Claiborne, 33 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à la rue Clara sur une profondeur et de face à la rue Perdido de 130 pieds 7 pouces et 3 lignes, et 117 pieds 6 pouces et 2 lignes qui le divise du lot No. 3 et forme l'encoignure des rues Claiborne et Perdido et de Clara et Perdido.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à deux corps de logis, avec une bâtisse en bois à deux étages dans le fond, faisant face aux rues Claiborne et Clara, ayant 4 chambres sur chaque côté, cuve, hangar couvert en ardoises, lieux d'aisance, etc.; connu comme les Nos 95 et 95 1/2 rue Claiborne et les Nos 134 et 134 1/2 rue Clara, rapportant de $8 à $10 chaque côté par mois, ou à peu près $36 par mois pour le tout.

7° **Un autre certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même ilet que la propriété décrite en dernier lieu, désigné par le lot No. 3, mesurant 32 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Claiborne; 33 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Clara sur une profondeur de 117 pieds 6 pouces et 2 lignes, attenant au lot No. 4, et 104 pieds 5 pouces et 5 lignes sur l'autre ligne latérale attenant au lot No. 2.

Les améliorations comprennent une résidence (cottage) en bois à deux corps de logis, recouverte en ardoises, sur chacune des rues Claiborne et Clara, de construction et de dimensions pareilles, semblable à celles attenant au lot No. 4, cuves, hangars, lieux d'aisance, etc., désignés par les Nos. 93 et 93 1/2 rue Claiborne, et Nos 132 et 132 1/2 rue Clara et rapportant le même revenu $8 et $10 chacun ou environ $36 par mois.

8° **Un certain terrain**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No. 430, borné par les rues Perdido, Poydras, Clara et Claiborne, désigné par le lot No 1, et mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur et façade à la rue Clara de 100 pieds, et formant le coin des rues Perdido et Clara.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages recouverte en ardoises, à l'encoignure, désignée par le No 138 rue Clara, avec grocerie au rez-de-chaussée et environ 4 ou 5 chambres, cuve et hangars, rapportant à peu près $22 par mois. Et une maison en bois à deux corps de logis, recouverte en ardoises, dans le fond du terrain désignée par les Nos 142 et 142½ rue Clara, contenant 4 chambres, hangar, lieux d'aisance de chaque côté, cuve, etc., et rapportant $17 par mois ou environ $39 par mois pour le tout. Toutes les dimensions ci-dessus sont au pied américain et toutes plus ou moins d'après les plans faits par W. C. Williams, voyer, en date août 1885, et exposés au lieu de la vente.

Conditions.—Comptant en passant les titres 16 0/0 devant être payé au comptant sur les lieux et les acquéreurs devant assumer en sus de leurs enchères les taxes dues et exigibles en 1885.

Actes de vente pardevant Theo. Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs.
14 août—14, 16, 23, 30—sept 6, 13, 19.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bibliothèque de Droit, Meubles de Bureau, Bibliothèques, Bustes, etc.

Succession de W. B. Koontz—No 13,404. Pour du comptant.—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—JEUDI, 17 septembre 1885, à 11 heures du matin, sur les lieux, No 26 rue Carondelet, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en date du 2 septembre 1885, dans la succession de feu W. B. Koontz, No 13,404 du Dossier de la Cour, à l'encan il sera vendu—

Une bibliothèque de livres de droit de valeur, meubles de bureau, bustes, etc., d'après un inventaire enregistré dans la dite Cour dans la susdite affaire et pour le compte de la dite succession.

Conditions—Comptant avant livraison.
6 sept—6,13,17.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 15 septembre 1885, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Ursulines et Rendon.

12 vaches laitières et veaux.

2 chevaux, 1 charrette à lait, les bidons et ustensiles, etc.

Conditions—Au-dessous de $50 comptant, de $50 à $100 trois mois, et au-dessus de $100 six mois de crédit en billets tirés et endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

La clientèle sera donnée au plus fort acheteur.
12 sept—

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.—MERCREDI, 16 septembre 1885, il sera vendu, à 10 heures et demie du matin, à l'encoignure des rues St-Philippe et Claiborne, le propriétaire se retirant entièrement du commerce de groceries—

GROCERIES! Le fonds d'un beau fonds de groceries parfaitement assorti. Aussi, 1 belle glacière à bière, une grande dito à rafraichir beurre, graisse, viandes, etc., etc., étagères, comptoirs, etc.

Ainsi que 2 bons chevaux, 2 charrettes, harnais, etc., etc.

La grocerie sera détaillée en lots, à la convenance des acheteurs.

Conditions—Comptant. 12sept—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de J. F. Barthelemy.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 14,775.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 19 septembre 1885, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 août 1885, les propriétés suivantes, savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé au faubourg Montreuil, Troisième District de cette ville, désigné par le No 3 de l'ilet No 7, renfermé par les rues Désiré, Piété, Remparts et St-Claude, lequel lot de terre mesure 53 pieds de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur.

2° Une autre portion de terre située dans le même district et ilet faisant partie d'un lot de terre désigné par le No 4 du dit ilet No 7 et contigu au lot ci-dessus premièrement décrit, laquelle portion de terre mesure 21 pieds, plus ou moins, de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur. Ensemble, les améliorations qui en dépendent.

3° La moitié indivise de trois lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet renfermé par les rues Félicianá, Bons Enfants, Marais (ci-devant Moralès) et Montegut, et désignés par les Nos 2, 3 et 4 dudit ilet. Lesquels lots de terre sont contigus et mesurent chacun 28 pieds 9 pouces de face à la rue des Bons-Enfants sur 118 pieds 7 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

4° Sept lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 391 renfermé par les rues Orléans, Dupré, St Pierre et Gayoso, désignés par les Nos 3 à 9 inclusivement et mesurant comme suit: lots Nos 3, 4, 5, 6, 7 et 8 chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue d'Orléans, même mesure sur la rue St Pierre sur une profondeur de 114 pieds 6 pouces 7 lignes entre lignes parallèles et le lot No 9, 31 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue d'Orléans, même façade à la rue St Pierre sur une profondeur de 114 pieds 6 pouces 7 lignes entre lignes égales et parallèles.

Conditions Comptant—L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication les taxes dues pour les années 1884 et 1885.

Acte de vente pardevant E. Bouny, notaire aux frais des acquéreurs.
16 août—17,22,29—sept 5,12,19

Maison en bois rue Villeré No 342.

Succession de feue Caroline Jourdan. No. 14,987.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur, Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 19 septembre 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 août 1885:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Villeré, Kerlerec, Columbus et Marais mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 90 pieds 10 pouces 10 lignes. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en une maison en bois ayant quatre chambres et autres améliorations.

Voir le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Oct. de Armas, notaire aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues en 1885.
16 août—16,22,29—sept 5,12,19

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente péremptoire

A l'encan de tout le contenu de l'ancien établissement de fournitures de bureau et de reliure, avec imprimerie, connue d'une manière si avantageuse depuis longues années, au No 74 rue du Camp comprenant un vaste assortiment de fournitures de bureau, de blancs, de livres, encres, plumes, articles de fantaisie, et nombre d'autres objets appartenant au même genre d'affaires, avec une belle presse "Rotary de R. Hoe" machine à vapeur, chaudière, autres presses à imprimer, appareil de reliure et de pliage, fontes de caractères assortis, etc.

Succession de J. S. Rivers.

No 14,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—JEUDI, 24 septembre 1885, à onze heures du matin, et les jours suivants à la même heure jusqu'à ce que tout le stock ait été écoulé, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 9 septembre 1885, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite succession—

Tout le contenu de l'établissement de fournitures de bureau et de reliure, avec imprimerie, de feu J. S. Rivers, No. 74, rue du Camp.

Conditions.—Comptant.
11sept—11 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tout le contenu du stock de marchandises du magasin de chaussures et de vêtements confectionnés, No 299 rue Decatur, coin Hôpital.

Meubles—Comptes à recevoir.

Succession de Dennis J. Kelly.

No 15,108—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet—MARDI le 22 septembre 1885 à 11 heures a. m. au magasin à l'encoignure des rues Hôpital et Decatur, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 9 septembre 1885, il sera vendu à l'encan—

Tout le contenu du magasin de chaussures et l'établissement de vêtements confectionnés, meubles, comptes à recevoir, etc., situé à l'encoignure ci-dessus désigné et appartenant à la susdite succession.

Conditions—comptant.
11sept—11,12 19 22

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence confortable No 150. rue Hôpital, entre Remparts et Bourgogne.

20 Actions du Fonds Capital de la Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Hermina Doriocourt.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No 15 007.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau, No 79 rue Bienville—SAMEDI, 19 septembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre celles Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, maintenant en congé, en date du 17 août 1885, il sera vendu à l'encan, les propriétés suivantes appartenant à la dite succession, à savoir:—

Un terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Bourgogne, Ursulines et Remparts, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Hôpital, sur 93 pieds 7 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage recouverte en ardoises contenant 4 chambres et 2 cabinets, et une cuisine à un étage contenant 2 chambres, waterworks, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant André Doriocourt, fr., notaire, aux frais de l'acquéreur, qui assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1885, en sus du prix d'adjudication, et déposera 10 pour cent au comptant, sur les lieux, au moment de l'adjudication.

—Aussi—

Le même jour et à l'endroit et dessus désigné, à midi et demi.

20 actions de $50 chacune du fonds capital de la Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans d'après le certificat No. 1587.

Conditions—Comptant sur les lieux.
18 août—18,22, 29, 5, 12, 19 sept

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi ilet de terre faisant face à l'Hôtel Windsor et à l'Avenue Henry Clay, et un ilet de terre amélioré sur l'Avenue Peters.

Dans l'affaire de Gidière, Day et Co. vs. leurs créanciers.

No 13,506—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR HOEY & O'CONNOR.—Nicholas J. Hoey, Encanteur.—Bureau, No. 17, rue Carondelet.—SAMEDI, 26 septembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 août 1885, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° Le demi ilet de terre borné par les avenues St Charles et Henry Clay, les rues Calhoun et Benjamin—mesurant 252 pieds de face à l'avenue Henry Clay et à la rue Calhoun, sur 233 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Benjamin subdivisée en 16 lots; à un ilet des terrains de l'Exposition.

2° L'ilet entier borné par l'avenue Peters, les rues Octavia, Pitt et Prytanée, mesurant 202 pieds 1 pouce 4 lignes de face à l'Avenue Peters et à la rue Octavia et 270 pieds de face à chacune des rues Pitt et Prytanée, subdivisées en 17 lots.

Conditions, comptant—Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1885, et feront un dépôt de dix pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist, notaire.
23 août—23—Sept 5,12,19,26.